

## COMPTE RENDU VISIO DU 5 JUILLET 2025

PRESENTS : Ccile Vigneron (secrétaire), Clément Dumeste (trésorier) Dimitri Droujininsky (président) Emilie Provansal, Mathieu Debief, Emmanuelle Borsoni, Bruno Armengol, Mikael Pasini, Rémi Barbagallo (sur la fin)

Présentation du document de synthèse du sondage par le trésorier = >10 établissements sur 13 avaient répondu à cette date : Ils sont aujourd'hui 12 sur 13.

Remarques : Chaque question du sondage a entraîné son lot de vifs débats sur les choix quelque fois contrastés, observés d'une académie à l'autre : points a priori anodins mais qui en réalité mettent en lumière de très grandes disparités. Plusieurs collègues qui ne pouvaient pas être présent.es à la visio ont par ailleurs rédigé des courriels complémentaires exprimant leurs amertumes, déceptions, doutes dans un enseignement toujours décrit comme sans pilotage.

*(Est-il possible d'avoir des exemples de copies, de questions de grand oral, de notes d'intention.... // Concernant le programme 2025/2026, je regrette qu'il n'y ait pas de bibliographie / sitographie pour nous aider à construire nos cours. // Nous sommes vraiment livrés à nous-mêmes. // J'ai l'impression d'avancer en terre inconnue aussi bien dans la construction de mes cours que dans la préparation aux épreuves et c'est parfois déstabilisant // Le programme limitatif n'est jamais abordé par les enseignants de pratique, il n'y a pas non plus d'écrits de création en pratique, pas de suivi du carnet de bord. Le cours de théorie paraît donc, pour les élèves, totalement déconnecté de la pratique. // une nouvelle fois la nécessité d'un pilotage un peu plus soutenu => Disons un pilotage, tout simplement ! Le nouvel IPR d'EPS est venu plusieurs fois au lycée cette année pour rencontrer le proviseur et l'équipe d'EPS. J'ignore totalement la teneur des échanges et des décisions prises // La traditionnelle réunion bilan/projection n'a pas eu lieu : prévue bien en amont, l'invitation n'a pourtant été envoyée que 2 jours avant la réunion... et toutes les personnes invitées l'ont déclinée... //*

**NB : Le document bilan / synthèse réalisé n'a pas la vocation à se substituer à un document officiel (ex des chiffres -financement et heures interventions artistes qui restent imprécis) mais il permet toutefois d'avoir un panorama du fonctionnement sur le territoire.**

**1/ De longs échanges ont porté sur les enjeux de la certification**, de ses modalités et contours actuels. (Échecs importants, exigences variables, attentes des jurys, absence de formation...) Cette question apparaît comme un objet de tension important ; si les enseignements de spécialité cirque fonctionnent souvent avec des équipes pédagogiques aux effectifs restreints, les enseignants sont néanmoins quasi tous titulaires d'une certification et même assez souvent d'une double certification.

### **2/ Les épreuves du baccalauréat :**

Parmi les établissements présents, tous les élèves ont été reçus à l'examen avec de très nombreuses mentions.

- L'organisation-articulation des temps de pratique et de celui de l'oral est diversement appréhendée : Les entretiens sont le plus souvent décalés et se déroulent à l'issue des passages au plateau (=> selon les effectifs, immédiatement, ou sur la demi-journée, voire journée consécutive). Un établissement a opté pour un passage pratique suivi directement par l'entretien. Cela devient très long à évaluer.
- La grande majorité des établissements passent l'épreuve pratique sur une scène en conditions quasi professionnelles.

Les discussions ont aussi été vives autour des épreuves du grand oral, son organisation, les sujets, les constitutions des jurys, les probabilités d'être interrogé en cirque. Les retours croisés et expériences de chacun sont quelque fois assez stupéfiantes.

### 3/ Questions sur la communication avec l'IG

Une seule équipe pédagogique a fait remonter le courrier porté par l'association sous voie hiérarchique. Néanmoins, l'inspection générale EPS a signifié (CAPEPS) avoir bien reçu le courrier de Voiesxdecirques, tout en précisant son caractère non officiel.

Si le courrier n'a pas officiellement reçu de réponse, un certain nombre de modifications ténues mais significatives ont pu être observées qui semblent préfigurer une lecture attentive.

Une IA IPR de lettres, proche de l'IG lettres et impliquée dans la commission d'harmonisation de Nantes/ Rennes/ Amiens / Reims / La Réunion, s'est engagée à renouveler les demandes des équipes formulées à cette occasion et qui reprennent largement les éléments du courrier.

=> Les mutualisations, réunions d'harmonisation pour le baccalauréat semblent se multiplier, au cas par cas. Il faut souligner et étendre, soutenir la démarche des académies du nord qui se regroupent pour une harmonisation des évaluations de l'oral et de l'écrit. Cf ci haut : Les IPR ont pris note des remarques réalisées lors de ces réunions d'entente et d'harmonisation : citons par ex

- réunir tous les établissements du territoire,
- concevoir des grilles d'évaluation communes,
- mélanger toutes les copies avant de les dispatcher aux correcteurs,
- reconsidérer le programme limitatif, -trop limitatif et appauvrissant la culture des élèves...-

La visio-conférence de ce samedi fut l'occasion de débattre avec entrain sur les difficultés que rencontre cet enseignement au niveau national et de suggérer-impulser avec enthousiasme moult actions collectives. Il faut toutefois entendre le désappointement (démission des fonctions au sein de l'association envisagée) des membres du bureau face à l'inertie quelque fois observée après les réunions : l'énergie s'essouffle et un seul établissement a par exemple au final adressé un courrier par voie hiérarchique ; la réactivité s'émousse de fait (ex de délais extrêmement longs et après relance.s, de réponses, d'accords de signature). Comme dans toute association, il est primordial que les adhérents puissent s'investir à hauteur de leurs moyens en temps, énergie mais difficile aussi d'envisager que tout repose sur trop peu de personnes.

### 4/ Problématique d'une entreprise privée PicRight qui menace l'association d'amendes et poursuites judiciaires

Voiesxdecirques a été sollicitée pour un dédommagement financier « à l'amiable » (400 € puis maintenant 800€) pour avoir inséré deux photos non libres de droit (une image de circulation autoroutière, archive -fichier Pdf d'une newsletter) et une image = document iconographique figurant dans le sujet au bac 2019 et extirpée par le scan de l'entreprise des archives sujets bac (Pdf)

La réglementation en matière de droit image est très confuse, complexe, contradictoire. Le bureau a pris attache et conseils auprès d'un cabinet d'avocats spécialisés de la MAIF qui paraît rassurant.

Au demeurant, il devient impératif de contacter toutes les Compagnies, structures pour lesquelles l'association publie des images, vidéos afin de nous assurer de leur accord écrit : il s'agit là d'un long et ennuyeux travail en perspective pour l'été avec peu de certitudes de réponses.

(Nous faisons appel à toutes bonnes volontés !!)

A cette date, nous restons circonspects, attentifs et attendons une éventuelle assignation en justice. (Les images incriminées ne semblent pas répondre à la caractérisation d'images artistiques, personnelles, protégées).

### **5/ Discussions autour de l'actualité à Bayen, le rapport de la commission d'enquête parlementaire et les différents articles et dossiers de presse autour de l'affaire.**

### **6/ Présentation de la maquette du projet de stage à Circa prévu du 19 au 21 octobre 2025**

Finalisation du projet qui sera présenté lors de la prochaine newsletter et partiellement en ligne sur <https://voiesdecirques.fr/stage-circa-2025/>

La visio conférence s'est terminée vers 13h00... et témoigne s'il en est encore besoin de l'investissement des équipes pédagogiques de cet enseignement, prêtes à échanger pendant quasi 3 heures un ... samedi de juillet.